



Union  
Francophone  
des **Associations**  
**de Parents**  
de l'Enseignement  
Catholique

PACTE POUR UN ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE :  
IL FAUT AVANCER !

NOTE INFORMATIVE  
24 AOÛT 2017 | CONFÉRENCE DE PRESSE



## PACTE POUR UN ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE : IL FAUT AVANCER !

Les récentes turbulences politiques et l'inconnue subsistant quant au futur du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles laissent planer une ombre sur le Pacte pour un enseignement d'excellence et interrogent à ce stade du processus. En effet, s'il faut se réjouir des premières mesures adoptées par le Parlement en juillet, mesures attendues et revendiquées depuis longtemps par l'UFAPEC, il faut s'inquiéter de la suite.

### A partir des maternelles

En commençant avec des mesures concernant l'enseignement maternel, le gouvernement et le Parlement envoient un signal clair : c'est une étape importante dans le processus d'apprentissage et de socialisation. C'est dans cette perspective que l'UFAPEC disait dans son dernier mémorandum (2014) qu'il faut "Avancer l'obligation scolaire à 5 ans. (...) C'est une étape essentielle pour permettre de tisser des liens de confiance entre les familles et l'école, base de tout le partenariat qui peut s'ensuivre."

Le renforcement de l'encadrement à ce niveau d'enseignement, l'octroi d'une aide administrative pour les directions du fondamental, l'obligation d'une fréquentation claire de la 3<sup>e</sup> maternelle et la mise en route de la préparation d'un référentiel pour l'enseignement maternel devraient permettre à chaque enfant d'entrer, si ce n'est sa langue maternelle, dans la langue d'enseignement et de maîtriser des apprentissages propres à cette étape de la vie.

Dans le cadre de la préparation du référentiel, l'UFAPEC sera particulièrement attentive à ce que cette étape ne soit pas scolarisée au point de reprendre des apprentissages aujourd'hui propres aux primaires. En effet, trop souvent sont invoquées pour justifier un maintien en maternelles des raisons telles que "ne maîtrise pas l'alphabet", "ne compte que jusqu'à 20", etc. Il n'est pas acceptable que de telles raisons viennent déjà marquer de l'échec le parcours d'un enfant, sachant que cela n'est pas sans conséquence pour le futur.

### Des points pour se réjouir

L'UFAPEC a eu l'occasion d'exprimer son positionnement au sujet du Pacte quand il a été procédé à une consultation globale sur le projet d'avis n°3 du Groupe central, projet d'avis fait sien depuis lors par le gouvernement.

Rappelons que l'établissement d'un dialogue constant et constructif est indispensable à l'adhésion au Pacte et facilitera la phase de transition. Soutenir la poursuite du processus participatif et d'amélioration continue est primordial.

Pour accroître la cohérence systémique de la réforme envisagée, nous insistons pour que le Pacte percole vers d'autres ministères ou instances intimement liés à la vie scolaire : la formation initiale des enseignants, l'enseignement supérieur, celui de promotion sociale, la santé, le handicap, l'aide à la jeunesse, les sports, la culture, les écoles de devoirs, etc. Ce dialogue entre ministres, cabinets et autres instances doit être établi, malgré la période de turbulence politique actuelle. C'est en effet avec la collaboration et la mise en synergie de tous que le Pacte pourra aboutir à la refondation du système scolaire.



Rappelons que les points particulièrement appréciés dans le document du Pacte sont entre autres :

- Comme nous l'avons dit, le renforcement de l'encadrement et de la fréquentation à l'école maternelle.
- Le renforcement des savoirs de base et de la langue d'enseignement.
- L'intensification et la généralisation du trio Remédiation - Consolidation – Dépassement.
- Davantage de considération pour les spécificités des besoins des enfants et la volonté de diagnostiquer les difficultés le plus tôt possible.
- Davantage de considération pour la relation de partenariat famille-école en donnant une place adéquate et responsable aux premiers éducateurs de l'enfant. Accroître le fonctionnement des conseils de participation et avoir des contacts de terrain mesurant l'avancement de la mise en œuvre dans chaque école sont des pistes constructives.
- Davantage de considération pour l'éducation aux choix (développement d'une approche orientante...)
- La prise en compte des différentes formes d'intelligence par l'introduction d'un caractère polytechnique et pluridisciplinaire du tronc commun.
- La volonté de faire évoluer l'institution scolaire vers un lieu d'apprentissage progressif de la démocratie et du travail collaboratif (p.ex. travail collaboratif des profs).
- Davantage de considération pour adapter l'école à la vie (utilisation et apprentissage des et aux nouvelles technologies)

### D'autres qui inquiètent

Certaines mesures évoquées dans le document du groupe central inquiètent les parents. C'est souvent dû au fait que dans ce document des points restent à discuter ou à préciser.

Sans hiérarchisation ni exhaustivité, les voici :

- Le manque d'information quant à l'organisation du technique et du professionnel, et fusion en un seul qualifiant, et notamment de la 7e professionnelle.
- La formation initiale des enseignants.
- Le flou des aménagements raisonnables et le devenir du spécialisé.
- La manière dont se réalisera l'intégration des enfants à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire.
- Le décloisonnement et le recentrage de l'enseignement spécialisé ne doivent pas empêcher de garder un œil attentif sur l'individualisation des aménagements raisonnables aux besoins spécifiques.
- Le réalisme du financement des mesures envisagées.
- L'unique épreuve certificative externe en fin de tronc commun.
- La nécessité d'une collaboration franche entre tous les acteurs dans le cadre du dossier d'accompagnement de l'élève.
- La crainte de parcelliser l'ensemble du Pacte lors de sa mise en œuvre.
- La construction et la rénovation des infrastructures scolaires doivent rester une priorité.

### Un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire

Si le caractère polytechnique et pluridisciplinaire affirmé par les travaux du Pacte répond à une demande instantane de l'UFAPEC et donc satisfait, la question de l'utilité de l'allongement du tronc commun jusqu'à l'âge de 15 ans continue à poser question. Nous demandons et attendons des modalités supplémentaires afin d'éviter les conséquences directes de cet allongement, que pourraient être le risque de décrochage scolaire plus grand (cet allongement pourrait décourager les jeunes) ; le raccourcissement des parcours qualifiants qui dévalorise ceux-ci; les difficultés de



gestion par les enseignants des niveaux complètement hétérogènes afin de tirer le meilleur de tous les élèves ; l'absence d'option dans le tronc commun, dans la version actuelle des travaux.

Pour que l'implémentation du tronc commun porte tous les fruits attendus, il est absolument nécessaire que les réformes soient comprises et faites par tous les acteurs, en premier lieu par les enseignants et les équipes éducatives.

Afin d'éviter que certains perdent le goût d'apprendre à cause de l'ennui que l'uniformité des apprentissages pourrait susciter, il est indispensable de conserver dans la mise en place du tronc commun les activités de dépassement prévue dans l'avis n° 3 du groupe central. Si la remédiation est le moyen de permettre aux jeunes qui éprouvent des difficultés de vivre un parcours de réussite, il en va de même pour les élèves qui ont de grandes capacités. Ce sont alors les activités de dépassement qui conduisent à la réussite.

Dans la perspective d'un tronc commun qui suscite un choix d'orientation positif à sa fin, il est nécessaire d'aborder l'éducation orientante dans le respect la grande diversité des enfants. Des possibilités de stages en des lieux divers doivent pouvoir être offertes pour répondre à la réalité plurielle des enfants dans chaque classe.

Etant donné que la question du tronc commun et de ses contenus est encore largement à travailler, l'UFAPEC attend donc que le temps nécessaire pour sa conception soit envisagé et que l'on ne prenne pas dans la précipitation des décisions qui pourraient oblitérer cette réforme fondamentale que vise le Pacte dans son ensemble en vue de la réussite scolaire de chaque enfant.